

agent de propreté urbaine

Offre n° O028250109001375

Publiée le 09/01/2025



Mainvilliers

Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie de Mainvilliers

Site web de l'employeur : <http://www.ville-mainvilliers.fr>

Lieu de travail : Place du marché - cs 31 101, Mainvilliers (Eure-et-Loir)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une indisponibilité temporaire d'un agent

Durée de la mission : 20 jours

Détails de l'offre

Famille de métiers : Voirie et infrastructures > Propreté de l'espace public

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Agent de propreté des espaces publics](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

Sous la direction du responsable du secteur propreté urbaine, il/elle réalise l'entretien des voiries, le suivi de l'ensemble des points de collecte des déchets de la ville de Mainvilliers.

Missions / conditions d'exercice :

Les activités principales :

1. Entretien de l'espace public

- Nettoyer l'ensemble des sites de la commune de Mainvilliers.
- Entretenir les voiries par des actions manuelles ou mécanisées dans le respect des objectifs et orientations de développement durable de la ville (Souffleur thermique et électriques, débroussailleuse thermique, brosse mécanisée).
- Réaliser l'entretien des voiries par des actions manuelles ou mécanisées selon le planning hebdomadaire de la balayeuse.
- Participer au suivi de la tournée hebdomadaire de la balayeuse.

- Ramasser les feuilles, les papiers et les détritux sur les espaces verts et ses abords.
- Effectuer le contrôle et le nettoyage des grilles d'évacuation des eaux pluviales, notamment l'impasse des Vauroux.
- Contrôler et réaliser le nettoyage des pistes cyclables de la commune.
- Vidage et remplacement des sacs poubelle de l'ensemble des points de collecte de la commune.
- Contrôler et assurer le remplissage des distributeurs de sachets canin.
- Effectuer l'entretien courant, le nettoyage et le rangement du matériel utilisé.

2. Autres

- Participer au planning de déneigement, au salage des cours d'écoles et des abords des bâtiments publics.

Profils recherchés :

Compétences requises :

1- Les savoirs :

- Règles d'hygiène et de propreté.
- Règles de sécurité (port des EPI, signalisation des chantiers...)

2- Les savoir-faire :

- Rendre compte de son activité quotidienne à son N+1.
- Respecter les règles de sécurité des agents travaillant sur, ou à proximité de la voie publique.
- Sécuriser ses interventions par une signalisation réglementaire et adaptée.
- Nettoyer l'espace public après intervention, contrôler l'état de propreté des sites d'intervention.

3- Les savoir-être :

- Capacité à travailler seul et en équipe.
- Esprit d'initiative.
- Autonomie.
- Sens de l'organisation.
- Sens du travail soigné.
- Sens du service public.
- Rigueur.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0237185680

Informations complémentaires :

Poste à pourvoir jusqu'au 03/02/2025

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci de déposer votre candidature (lettre de motivation et CV) en rappelant la référence annonce «AGTPU 01/2025 » ou par internet : rh@ville-mainvilliers.fr

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o028250109001375-agent-proprete-urbaine>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.